

Résolution du Comité Technique N°17/2 du 02-03 Août 2018	
SOUSSION CONCERNEE	Etat des lieux et perspectives du Programme SNSF
AGENCE SOUSSION AIRE	FAO
MONTANT DE FINANCEMENT ET DUREE	10 Millions USD \$ (6MUS\$ - 1ere tranche ; 4 MUS\$ - 2^e tranche) 60 mois
CONTEXTE DE LA SOUSSION	<p>La FAO a été retenue comme Agence d'Exécution du Programme SNSF, dont l'objectif principal est la finalisation et la mise en œuvre du Système National de Surveillance des Forêts (SNSF) afin de doter la République Démocratique du Congo (RDC) d'un SNSF opérationnel capable de répondre aux exigences de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) pour la mise en œuvre du mécanisme REDD+.</p> <p>Le projet a avancé conformément au plan de travail contenu dans le document de projet et a délivré des résultats conséquents avec un taux de décaissement fin mai 2018 de 72% de la première tranche reçue (montant non dépensé : USD 1,7 millions).</p> <p>Les résultats principaux en date sont : i) la soumission d'un niveau d'émissions de référence national pour les forêts à la CCNUCC basé sur des données d'activités pour la période 2000-2010-2014, ii) la réalisation de l'Inventaire forestier national sur 40% (8 provinces) du pays, iii) la compilation de l'inventaire des Gaz à Effet de Serre du secteur AFAT pour la période 2000-2014, iv) la mise en place de la méthodologie pour le suivi des événements majeurs de déforestation ; v) la mise en place d'une plateforme technique de concertation sur le SNFS pour assurer la coordination entre partenaire.</p> <p>La présente résolution donne les conclusions de l'examen des scénarios soumis par l'agence au CT17 du 02-03 Août 2018.</p>
OBJET DE LA SOUSSION	L'objet de cette soumission est pour le CT de statuer sur les options à lever concernant le programme SNSF dont le document de projet a été validé en Comité de Pilotage le 20 octobre 2016. L'agence a présenté dans sa note 3 scénarios possibles concernant les perspectives du programme post-2018.
RESUME DE LA DEMANDE	<p>Avec un taux de décaissement et de réalisation de plus de 72%, le budget entier de la première tranche sera consommé d'ici fin 2018 et le programme ne pourra fonctionner avant le décaissement de la deuxième tranche.</p> <p>Certains livrables clés, dont notamment : i) le suivi biannuel de la déforestation et l'amélioration du niveau de référence ; ii) la complétion de l'IFN dans le Sud du pays (60% restant, 9 provinces) ; iii) l'amélioration de l'IGES et du RBA, et iv) le suivi régulier des événements majeurs de déforestation, dépendront de la mise à disposition dès le début de 2019 de fonds pour continuer les activités telles que prévues par le document de projet pour la deuxième tranche. Les activités pour 2019 sont estimées à USD 2,138,000.</p>

	<p>Il à noter que le projet a mobilisé une équipe technique et administrative performante et bien rôdée pour le suivi de l'ensemble des composantes. La FAO ne sera pas en mesure de renouveler les contrats de l'équipe sans visibilité sur la disponibilité des ressources financières. Ceci occasionnerait une discontinuité dans le travail, la dispersion de cette équipe rendant difficile une reprise des activités au cas où la deuxième tranche ne serait pas confirmée avant la fin de l'année. Il y a également une dynamique de travail installée avec le gouvernement et bien que le projet ait mis l'accent sur le renforcement des capacités, l'opérationnalisation effective du système avec une prise en charge par le Gouvernement nécessite encore des efforts.</p> <p>Afin de planifier des activités et budget pour le deuxième semestre 2018 et début 2019 il est impératif que la FAO ait une idée de si et quand les fonds de la deuxième tranche, ou des fonds transitionnels, seront mis à disposition du programme pour choisir entre les trois options suivantes : (i) les fonds sont suspendus, avec comme impact : les résultats de la seconde tranches ne seront pas délivrés ; (ii) les fonds sont disponibles au milieu de 2019, avec comme impact : les résultats seront délivrés en retard et une augmentation de la proportion de gestion du programme, et (iii) les fonds sont disponibles en début 2019, avec comme impact : les résultats exécutés tels que planifiés.</p>
<p>OBSERVATIONS SUR LA DEMANDE</p>	<p>Les membres du CT ont exprimé leur satisfaction sur le niveau d'avancement du programme SNSF et des résultats atteints, particulièrement la soumission auprès de la CCNUCC du NERF de la RDC, dans les délais prévus.</p> <p>Ils ont également noté la cohérence des activités prévues pour l'année 2019, telles qu'anticipées par le document de projet et aussi la pertinence de garder l'équipe actuelle en place afin d'assurer la continuité harmonieuse des activités.</p> <p>Ils appréhendent aussi à juste titre la préoccupation de l'agence de voir les activités être ralenties ou arrêtées, au cas où la deuxième tranche ne serait pas confirmée avant la fin de l'année.</p>
<p>RESOLUTION</p>	<p>Ainsi, après délibérations et compte tenu du niveau de performance atteint par le programme SNSF, les membres du CT ont validé la proposition d'un décaissement intérimaire, dont le montant sera déterminé sur base des arbitrages du portefeuille FONAREDD lors du CT 18.</p> <p>Toutefois, le CT a tenu à porter à l'attention particulière de l'agence, que cette proposition de décaissement devra être envoyée par le SE au COPIL pour approbation finale.</p>

DECISION DU CT	Le CT recommande la validation de la proposition d'un financement intérimaire d'un montant minimum de 1 Million USD, pour le programme SNSF, à soumettre au Président du Comité de Pilotage pour approbation.
-----------------------	---

Fait à Kinshasa, le 09/08/2018

Pour le Secrétariat Exécutif

Félicien Mulenda

Coordonnateur National

Pour le Comité Technique

Aimé Kasenga

Président